



REVUE DE PRESSE

Samedi 20 janvier 2018



Une mobilisation générale pour la lecture

SOCIÉTÉ Les jeunes lisent de moins en moins de livres. Comment donner le goût de lire ? À Bègles (33), des collégiens lancent une chaîne Internet consacrée à leurs coups de cœur littéraires

DOSSIER RÉALISÉ
PAR JULIEN ROUSSET
j.rousset@sudouest.fr

Qu'est-ce qu'un bon livre ? La réponse fuse. « Un livre court ! » selon Dimitri, 11 ans, définitif. La concision, justement, c'est l'une des caractéristiques des récits de Gilles Abier. L'écrivain est venu parler, ce vendredi matin, avec des élèves de 6^e au collège Pablo-Neruda de Bègles (33), de ses livres, des histoires courtes, drôles, émouvantes.

Ryan, Ismaël, Anton, Clark, Lilya et les autres bombardent l'invité du jour de questions. Beaucoup d'entre eux n'avaient jamais rencontré l'un de ces individus que l'on appelle noblement des écrivains. Sous le pavé de papier, il y a un homme en chair et en os, ici présent. Comment naît une histoire ? D'où vient le goût pour la fiction ? Gilles Abier fait l'apologie de l'imaginaire. Vive le mensonge ! « Quand j'étais petit, je mentais très bien, j'inventais plein d'histoires. Un jour, j'ai fini par les écrire. »

Booktube

Au-delà de cette mise en contact « vivante, incarnée » avec la littérature, Gilles Abier donne, ce matin-là, le coup d'envoi d'un projet inédit. À

« Quand j'étais petit, je mentais très bien, j'inventais plein d'histoires. Un jour, j'ai fini par les écrire »

minutes maximum. Le lecteur parle face caméra d'un livre comme il parlerait d'un ami. Un outil de prescription 2.0 en direction de ceux qui ne lisent pas les pages littéraires d'un journal. Gros succès outre-Atlantique.

Gilles Abier sera le parrain de cette booktube collégienne. Ce matin, les professeurs de français distribuent les consignes à des classes attentives. « Il faut que vous choisissiez un livre que vous avez vraiment aimé, pour bien en parler. » L'exercice est ouvert à tous les registres : romans, bandes dessinées, mangas, albums graphiques... Il faudra écrire un texte expliquant son choix, apprendre à le dire à voix haute. Chaque séquence sera montée avec les élèves. « Le montage, c'est une leçon d'écriture.

On réorganise, on élague », souligne une enseignante. La booktube sera mise en ligne en mai. L'initiative est accueillie dans l'enthousiasme. Sont-ils nombreux, parmi les 25 élèves, à lire chez eux, le soir ? Gilles Abier pose la question. Une douzaine de mains se lèvent, à peu près la moitié de la classe. Que lisent-ils ? « Des mangas ! » Quels sont les écrivains qu'ils connaissent ? Silence, perplexité, moment de réflexion. « Victor Hugo ! » « Charles Perrault ! »

Données alarmantes

En aparté, Corinne Brun, documentaliste du collège, explique : « Il faut imaginer les moyens pertinents

pour aiguiller les adolescents vers les livres. Cette booktube est un bon outil. Nous avons aussi créé des clubs de lecture, ou des prix littéraires avec des élèves de 4^e... Tous ces dispositifs marchent très bien ! On commence par les mangas, dont certains sont d'excellente facture, puis, progressivement, on élargit aux romans... » Cécile Fauconnet, bibliothécaire à Bègles, ajoute : « Je fais ce métier depuis vingt ans. Je vois toujours autant de jeunes à la bibliothèque. Ce qui me préoccupe, c'est la capacité de concentration, qui semble se réduire. J'ai l'impression qu'ils lisent plus difficilement un texte long. »

Voilà pour le ressenti. Que disent les sociologues ? Les enquêtes menées tous les dix ans par le ministère de la Culture montrent une érosion continue, sur une échelle de quarante ans, de la lecture chez les Français, en particulier chez les jeunes. En 1973, 41 % des 15-24 ans lisaient au moins 20 livres par an. Plus que 16 % en 2008. La prochaine étude, en cours d'élaboration, sera connue en 2019 (lire ci-contre).

Silence, on lit !

Beaucoup plus récemment, l'enquête Pirls (1), conduite auprès de 320 000 écoliers européens de 9 à 10 ans, situe le système éducatif français à la 34^e place seulement, sur 50 pays, dans les résultats en lecture. Dans ce panorama international, publié en décembre, la France est le seul pays, avec les Pays-Bas, à reculer depuis la précédente enquête, menée il y a quinze ans. Selon cette



L'écrivain Gilles Abier en plein dialogue, la semaine dernière, avec des collégiens de 6^e à Pablo-Neruda, à Bègles.

PHOTO LAURENT THELLET/ASO

étude, la difficulté porte « non pas sur le code, mais sur le sens » : les élèves français déchiffrent correctement, mais ont davantage de mal dans la compréhension du texte.

Dans ce contexte, la mobilisation d'une association, Silence, on lit ! (2), rencontre un écho grandissant. Créée par l'académicienne Danièle Sallenave, elle milite pour l'instauration, dans les établissements scolaires, de quinze minutes de lecture quotidienne. Pour tout le monde : élèves, enseignants, personnels administratifs... L'idée est en train d'essaimer à grande vitesse dans les écoles et collèges français. Chacun peut lire ce qu'il veut, mais une consigne est impérative : silence ! L'association insiste sur la nécessité de savoir se rendre disponible aux livres, en apprenant à débrancher, de temps à autre, son smartphone, pour les enfants comme pour les adultes.

(1) Pirls, Programme international de recherche en lecture scolaire.
(2) <http://www.silenceonlit.com>

Bibliothèques : bientôt

ÉQUIPEMENTS La ministre de la Culture en a fait une priorité : élargir les horaires d'ouverture des bibliothèques



La bibliothèque de Bordeaux ouvrira le dimanche à partir de la rentrée. GUILLAUME BONNALD/ASO

C'était une promesse du candidat Macron. « En moyenne, en France, dans les villes de plus de 100 000 habitants, les bibliothèques municipales sont ouvertes 40 heures par semaine. À Copenhague, c'est 98 heures », indiquait-il pendant sa campagne. C'est aujourd'hui l'une des priorités de Françoise Nyssen, ministre de la Culture : élargir les horaires d'ouverture des bibliothèques françaises en soirée et le dimanche. Une mesure également chère à Édouard Philippe. L'expérience de l'ouverture dominicale jusqu'à 19 heures a été mise en œuvre depuis 2015, avec succès, dans la bibliothèque Niemeyer du Havre, ville dont il fut le maire. Plus de 2 000 personnes fréquentent, souvent en famille, cet établissement chaque dimanche. Le septième jour est devenu, après le samedi, celui de la fréquentation la plus élevée.

Horaires inadaptés

En juin, Françoise Nyssen a confié à l'écrivain Erik Orsenna une mission pour faire avancer cette idée qui n'est pas, sur le papier, nouvelle. Depuis des

ôt le dimanche aussi

années, des études, des rapports parlementaires et des pétitions soulignent l'inadaptation des horaires des bibliothèques, par rapport aux modes de vie des salariés et à l'évolution du dimanche en France. Un jour où l'on peut désormais à peu près tout faire – des courses, aller au musée, au cinéma, à la piscine... –, sauf, souvent, se rendre dans une bibliothèque.

« Trop de bibliothèques municipales calquent encore leurs horaires sur les rythmes de travail des services administratifs, ceci excluant, a priori, toute une partie de leurs publics potentiels », relevait, en 2012, un rapport de l'Inspection générale des bibliothèques. Selon les données du ministère de la Culture, actuellement, dans les villes de plus de 100 000 habitants, 70 % des bibliothèques sont fermées le dimanche.

Avec quels moyens ?

À l'issue d'un « tour de France de la lecture publique », Erik Orsenna a rédigé un rapport qui servira de base au plan d'action que la ministre doit annoncer d'ici au printemps. L'idée

EN CHIFFRE

16 000 « lieux de lecture publique » sont recensés en France : bibliothèques (petites ou grandes), médiathèques, bibliobus... C'est le premier réseau culturel du territoire.

est, a priori, consensuelle, mais son application pourrait être compliquée, la question délicate étant : avec quels moyens ? Pour étendre les horaires, il faut recruter des personnels. Des collectivités auront sans doute des réticences à engager ces nouvelles dépenses, sur une injonction du gouvernement, alors qu'elles sont confrontées à une baisse des dotations de l'État. Interrogée sur cet obstacle, Françoise Nyssen a précisé que l'État cofinancerait la mise en place de cette mesure : 8 millions d'euros seront mobilisés.

Dans la région, la mairie de Bordeaux vient d'annoncer qu'à partir de septembre, ce grand vaisseau de verre qu'est la bibliothèque centrale de Mériadeck ouvrira le dimanche.

« Un décrochage à l'adolescence, à l'âge de 12-13 ans, a été identifié »

ANALYSE Selon Olivier Donnat, sociologue au ministère de la Culture, « il est faux de dire que les jeunes ne lisent plus, mais ils lisent moins ». Et « la proportion de grands lecteurs baisse »

Tous les dix ans depuis quarante ans, le ministère de la Culture pilote une enquête approfondie sur les pratiques culturelles des Français. La dernière a eu lieu en 2008. La prochaine sera publiée en 2019. Les données du ministère commencent donc à dater. Mais sur le temps long, quelques évolutions fortes se dessinent, d'étude en étude, en particulier sur la lecture. L'éclairage du sociologue Olivier Donnat, spécialiste de cette question au département des statistiques du ministère de la Culture.

« **Sud Ouest** » Que nous apprend la sociologie sur notre rapport à la lecture ? Lit-on vraiment moins ?

Olivier Donnat Avant de vous répondre, je veux préciser ce dont on parle. Ce que nous mesurons dans nos enquêtes, c'est la quantité de livres lus en dehors de toute contrainte scolaire ou professionnelle. C'est une pratique, d'ailleurs, assez facile à quantifier... D'enquête en enquête, à l'échelle de trente-cinq ans, nous observons une baisse incontestable. Nous constatons deux tendances de fond : le nombre de gens qui ne lisent pas du tout augmente (environ 30 % de la population) et la proportion de grands lecteurs baisse. En 1973, 28 % des Français lisaient au moins 20 livres dans l'année, contre 16 % en 2008.

Cette baisse concerne-t-elle toutes les tranches d'âge ?

Non. Il y a un vieillissement du lectorat. Les jeunes, de 15-24 ans et de 25-39 ans, lisent moins que les jeunes du même âge des années 1990, qui, eux-mêmes, lisaient moins que les jeunes des années 1970. Si l'on se projette à vingt ans, c'est inquiétant. En revanche, les seniors, les baby-

boomers, 60 ans et plus, lisent davantage que les seniors des années 1970 et 1980. Ceci explique sans doute que, l'un dans l'autre, le chiffre d'affaires de l'édition demeure à peu près stable.

Justement, la littérature jeunesse se porte plutôt bien. N'est-ce pas paradoxal, si le nombre de jeunes lecteurs baisse ?

La littérature jeunesse marche bien quand elle s'adresse aux plus jeunes. Ce que nous avons identifié dans des enquêtes plus ciblées, c'est un décrochage à l'adolescence, à l'âge de 12-13 ans. Jusqu'à cet âge-là, on fait ce que disent les parents ou les grands-parents, qui ont un rôle important dans l'apprentissage de la lecture. On va à la bibliothèque avec ses parents. Les choses se compliquent ensuite...

Quand la baisse de la lecture dans la population a-t-elle commencé ?

Nous la constatons depuis quarante ans. Contrairement aux idées reçues, cette tendance est donc très antérieure à l'arrivée de l'Internet. Elle coïncide plutôt avec la généralisation de la télévision, puis du magnétoscope.

Comment l'expliquez-vous ?

L'offre de loisirs a explosé, en particulier pour les jeunes. La lecture est en concurrence avec de nombreuses autres possibilités : musique, concerts, cinéma, théâtre, musées, jeux vidéo, télévision, séries américaines... Les séries, d'ailleurs, sont devenues si qualitatives qu'il n'est plus rare, dans un repas, de parler de la dernière série qu'on a vue, comme avant, on parlait du dernier roman qu'on avait lu... Par ailleurs, avant, on lisait beaucoup parce qu'on s'en-



Olivier Donnat, sociologue au ministère de la Culture. PHOTO DR

nuyait beaucoup : de nombreux intellectuels racontent qu'ils sont venus à la lecture parce qu'enfants, ils n'avaient pas grand-chose d'autre à faire... La télévision, puis l'Internet, ont changé cela. Il nous est beaucoup moins offert de nous ennuyer.

Au-delà des livres, avez-vous mesuré la lecture sur écrans ?

Les contenus ne sont pas les mêmes. Il s'agit, le plus souvent, de lectures fractionnées ou d'échanges sur les réseaux sociaux. C'est une réalité difficile à mesurer. Il existe quelques données sur la lecture de livres numériques, mais pas d'enquête générale. Cette incertitude doit nous inviter à la prudence. Il est faux d'affirmer que les jeunes ne lisent plus. En revanche, ils lisent moins...

Climat : « Plus on attend, plus ce sera irréversible »

RÉCHAUFFEMENT L'Organisation météorologique mondiale a confirmé que 2017 se situait au deuxième rang des années les plus chaudes dans le monde. L'analyse d'Hervé Le Treut

RECUEILLI PAR JEAN-DENIS RENARD
jd.renard@sudouest.fr

Spécialiste du climat, directeur de l'Institut Pierre-Simon-Laplace des sciences de la Terre, le Bordelais Hervé Le Treut coordonne également AcclimaTerra (1). Il analyse le bilan climatique 2017 qui place l'année passée au second rang des années les plus chaudes sur le globe depuis le début des relevés. 2017 est ex æquo avec 2015, juste derrière 2016.

« **Sud Ouest** » Cette succession d'années chaudes est-elle une surprise pour le climatologue que vous êtes ?

Hervé Le Treut Pas du tout. Cette évolution est en ligne avec tout ce que l'on prévoit depuis trente ans et plus. Par un phénomène d'accumulation des gaz à effet de serre (NDLR : dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote pour les principaux) dans l'atmosphère, la température augmente. Le processus est assez simple à comprendre : quand vous remplissez un verre d'eau, il finit par déborder. Même si vous le remplissez plus lentement, il déborde quand même ! Aussi, le ralentissement de nos émissions de gaz à effet de serre (GES), voire leur diminution ponctuelle, n'empêche pas le climat de changer. À court terme, c'est irrémédiable, car nous sommes tributaires de ce que nous avons émis il y a vingt, trente ou quarante ans. Ce que nous émettons maintenant façonne en revanche le climat que nous connaissons dans quelques décennies. Il faut donc impérativement atténuer le réchauffement. Mais on sait déjà que les records vont continuer à tomber dans la période qui vient.

Comment expliquer une telle concentration des années les plus chaudes au cours de cette dernière décennie ?

Vous êtes sur le même type de proces-



En ce moment, l'Australie suffoque avec des températures dépassant les 40° C (jusqu'à 47,3 °C à Sydney). À Melbourne, la canicule plombe les joueurs et le public de l'Open d'Australie. PHOTO AFP



Le climatologue Hervé

Le Treut. ARCHIVES STÉPHANE LARTIGUE

sus que quelqu'un qui monte un escalier un peu biscornu. Les marches n'ont pas toutes la même hauteur, parfois même vous pouvez légèrement redescendre mais au final, plus vous avancez et plus vous montez. Tant qu'on ajoutera chaque année des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, on continuera à grimper.

Faut-il s'attendre à une accélération de la montée des océans

(3,3 mm/an au rythme actuel en moyenne mondiale) du fait de la fonte des glaces du Groenland ?

Le phénomène n'est pas forcément plus rapide que prévu. Là encore, il est en ligne avec les travaux effectués depuis des années sur la question. On s'attend à une hausse du niveau des océans entre 50 cm et un mètre d'ici la fin du siècle. Mais plus on attend pour agir, et plus le phénomène sera irréversible.

Quel sentiment avez-vous quand vous mettez ce constat général à l'épreuve des décisions politiques : la mise en exploitation des combustibles fossiles en Sibérie du nord ou la facilitation de la recherche et de l'exploitation pétrolière dans le golfe du Mexique, par exemple ?

Le monde tient deux langages qui ne sont pas compatibles. Nous sommes collectivement atteints de schizophrénie : nous voulons résoudre le problème climatique et en même temps voyager en avion, posséder

une voiture, etc. On voit bien qu'il y a une difficulté immense à passer du stade de l'alerte à celui des actions concrètes. On peut parfois trouver un consensus : sur la nécessité de faire des économies d'énergie par exemple, sur la limitation de notre usage du charbon. Mais quand il s'agit d'aller au-delà et d'inventer le type de monde dans lequel il nous faudrait vivre à l'avenir pour influencer réellement sur les processus en cours, ce consensus disparaît. Il n'y a ni remise en cause du modèle actuel, ni surtout invention d'un autre modèle auquel nous pourrions collectivement adhérer.

(1) Le comité scientifique sur les impacts du changement climatique en Nouvelle-Aquitaine.

 **sur sudouest.fr**
Retrouvez l'intégralité de cet entretien dans notre espace PREMIUM.

Macron promet un effort budgétaire « inédit » aux militaires

DÉFENSE Le chef de l'État a voulu rassurer les militaires hier, lors de ses vœux aux Armées, exprimant la « reconnaissance » de la France et promettant un effort budgétaire « inédit et incomparable ». Six mois après la démission fracassante du chef d'état-major des armées, Pierre de Villiers, qui avait pour origine des économies réclamées en 2017 aux armées, Emmanuel Macron a réaffirmé que le budget de la Défense serait porté à 2 % du PIB d'ici à 2025, rappelant que dès 2018, il serait augmenté de 1,8 milliard d'euros pour atteindre 34,2 milliards. « Chaque dépense sera évaluée à l'aune de son utilité opérationnelle », a-t-il averti.

La France montrée du doigt à l'ONU

DROIT Paris est notamment appelé à lutter contre la surpopulation carcérale et à respecter les droits de l'homme dans le cadre de sa loi anti-terrorisme

Tous les quatre ans, c'est un examen de passage obligatoire pour chacun des 193 pays membres de l'ONU. Chaque nation est entendue par le Conseil des droits de l'homme de l'organisation internationale. Les membres font ensuite des recommandations au pays auditionné. 300 ont ainsi été faites à la France.

La question de la surpopulation carcérale est l'une des plus évoquées. Plusieurs pays – dont l'Allemagne, la Corée du Sud, la Géorgie, mais aussi, plus surprenant, l'Iran et le Venezuela –, ont demandé à la France de redoubler d'efforts pour améliorer les conditions de détention. La Nor-

vège et le Ghana ont réclamé des « mesures urgentes ».

Mesures d'exception abusives ?

Lors de son audition, Paris avait défendu sa loi antiterroriste, jugeant les mesures « ciblées et proportionnées ». Mais lors des débats, plusieurs États, dont la Belgique, l'Islande, le Royaume-Uni et la Suisse, avaient interrogé la France sur le respect des droits fondamentaux dans le contexte de la lutte contre le terrorisme.

« Les mesures d'exception mises en place depuis trois ans l'ont été de manière abusive et discriminatoire, sans prouver leur efficacité »,

avaient, de leur côté, dénoncé la Ligue des droits de l'Homme et la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme. Au final, la France a été appelée à s'assurer que son arsenal législatif et sécuritaire de lutte contre le terrorisme respecte les droits de l'homme.

Dans la longue liste des recommandations, on trouve également l'interdiction des punitions corporelles infligées aux enfants, une meilleure intégration des handicapés et des Roms, ou encore un appel à faire en sorte que les migrants mineurs ne soient pas laissés dans les zones de transit.



Plusieurs pays ont critiqué les conditions de détention en France. ARCHIVES AFP

Ce n'est qu'en juin que la France présentera au Conseil des droits de l'homme la liste des recommandations qu'elle accepte.

L'Éducation nationale radie 26 agents

JUSTICE Les casiers des agents suspendus font mention d'atteinte sexuelle sur mineur, détention d'images pédopornographiques...

Atteinte sexuelle sur mineur, violence sur mineur ou détention d'images pédopornographiques. C'est le contenu de certains casiers judiciaires sur près d'un million consultés par l'Éducation nationale depuis 2016 et concernant leurs agents (enseignants, personnels de cantine, personnels administratifs...). Ce contrôle sera achevé au second semestre 2018, a-t-on appris, hier, auprès du ministère de l'Éducation. Il a permis de relever 26 condamnations pour infractions sur mineurs, qui ont débouché sur autant de radiations. Ces 26 agents de l'Éducation nationale ont été soit révoqués, s'agissant des fonctionnaires, ou ont vu leur contrat terminé pour les contractuels.

« Fermeté absolue »

« Dans ce type de situations, notre exigence, c'est la protection des élèves mineurs et donc la fermeté absolue », a réagi le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer. Cette vaste opération avait été décidée par le gouvernement précédent, après l'affaire de Villefontaine (banlieue de Lyon). En mars 2015, un directeur d'école maternelle avait été mis en examen pour viols sur de très jeunes élèves alors



Ce contrôle vise plus d'un million d'agents. ILLUSTRATION « S.O »

qu'il avait déjà été condamné, en 2008, pour recel d'images pornographiques, sans que l'Éducation nationale n'en ait été informée. Radié quelques jours après sa mise en examen, il s'était suicidé en détention en avril 2016.

Après ce scandale, Najat Vallaud-Belkacem, alors ministre de l'Éducation, et la garde des Sceaux de l'époque, Christiane Taubira, avaient mis en place plusieurs mesures, dont le passage au peigne fin des casiers judiciaires de tous les agents de l'Éducation nationale en contact avec des mineurs. Il s'agissait de s'assurer qu'il ne reste pas dans les établissements scolaires d'agents condamnés pour des faits de mœurs ou de violences sans que l'Éducation nationale ne le sache. Jusqu'alors, les casiers des agents étaient seulement consultés à l'embauche.

Troisième mandat ?

Michel Gourinchas prend un certain plaisir, chaque année, dans la cérémonie des vœux à la population. Lundi, le maire de Cognac en a profité pour faire de l'humour. « Certains se sont dits : "mais s'il démissionne de l'Agglo, c'est qu'il veut se représenter en 2020 à la mairie." Je les remercie de penser que je pourrais réussir un troisième mandat ! Et je sais qu'il en existe même qui s'en inquiètent. Dois-je en lever l'inquiétude ? » Car celui qui occupe le fauteuil de premier magistrat depuis six ans en est convaincu : « Les gens ne sont pas mécontents de moi, je pourrais gagner », assure-t-il en coulisse.



« Et le critère numéro un de l'aménagement cohérent et harmonieux du territoire, il est où ? »

Nicole Bonnefoy accuse François Bonneau de favoriser ses amis politiques avec le stade d'eau vive à Jarnac.

Les syndicats l'aiment

Le nouveau directeur du centre hospitalier du Pays de Cognac semble avoir les faveurs des syndicats. Stéphane Jacob a réussi à faire passer une suppression de deux services (notre édition d'hier) sans une le-

vée de boucliers. « Il est très confiant et motivé concernant le devenir de l'hôpital, contrairement à ses prédécesseurs qui semblaient n'être là que pour leur carrière personnelle et être des bons petits soldats face à tous ces technocrates en col blanc de l'ARS, confie un syndicaliste. Ça doit être la première fois que je dis du bien d'un directeur... » Si même les syndicats l'aiment...

Les Salons de la cité seront-ils achevés ?

ÉCONOMIE Joël Joanny annonce la reprise du chantier après plus de six mois d'arrêt. Mais plusieurs artisans doutent de la capacité de l'homme d'affaires à relancer ses sociétés

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Pour les touristes, c'est une jolie façade. Mais à l'arrière, les Salons de la cité ont triste mine. Le béton brut laisse une impression d'inachevé. Et pour cause. Depuis plus de six mois, le chantier est arrêté. « En fait, depuis 2013, cela fonctionne par à-coups », commente un fin connaisseur du dossier. Mais à Cognac, le monde économique avance une explication. « Le propriétaire serait sur le point de faire faillite », accepte-t-on de déclarer sous couvert d'anonymat.

Visé par ces supputations, qui sont dans toutes les bouches, il y a l'homme d'affaires Joël Joanny. Contacté par « Sud Ouest », l'Angoumoisien est porteur d'une bonne nouvelle : « Le chantier va reprendre, aux environs du 15 février », se félicite-t-il.

Plusieurs boutiques en vente ?

Une réunion avec la douzaine d'entreprises sous-traitantes a eu lieu jeudi pour faire cette annonce. Le problème est que les participants n'ont pas la même version. « Je l'ai trouvé sincère, mais je ne reprendrai pas le chantier tant que je ne serai pas payé », rapporte un professionnel qui ne donnera pas son nom « pour ne pas se griller. Il y a eu trop de problèmes par le passé. »

En face, Joël Joanny réplique : « S'il y a des problèmes, on peut recourir à la justice, mais personne ne l'a fait. Il y a toujours des impayés par moments, cela arrive dans toutes les sociétés. On a surtout eu une entreprise qui a déposé le bilan en nous laissant une ardoise de 91 000 euros hors taxes. Si le chantier n'a pas repris, ce n'est pas pour des questions d'argent, mais car il a fallu du

temps pour trouver un remplaçant dont l'assurance accepte de prendre la suite. »

En face, l'un des artisans dément : « M. Joanny a affirmé avoir vendu deux appartements, Casa et le Crédit mutuel. C'est cela qui lui aurait

permis de relancer le chantier. »

« Je passe à nouveau pour le vilain petit canard capitaliste »

Ces emplacements sont effectivement la propriété de l'homme d'affaires. Mais sont-ils bien à céder ? « Vous savez, tout est toujours à vendre », répond l'intéressé dans un sourire. Il dément avoir des acquéreurs et, surtout, l'idée selon laquelle cet argent servirait à relancer le chantier des

Salons de la cité. En réalité, il serait aussi question de nouveaux investisseurs et d'acheteurs finançant les travaux.

Un énorme projet à Rochefort

Alors, comment expliquer ces rumeurs persistantes ? « Je passe à nouveau pour le vilain petit canard capitaliste », regrette Joël Joanny. Ancien de chez Philips passé à la tête de Marantz Europe, l'Angoumoisien Joël Joanny s'est fait un nom à Cognac en prenant la présidence de Blues passions fin 2001. Depuis l'an dernier, il est également impliqué à Rochefort, en Charente-Maritime, dans l'avenir de l'ex-hôpital Saint-Charles, qu'il a acheté à la Ville pour 200 000 euros afin de le transformer en pôle tertiaire et de logements doublé d'un espace culturel

et de loisirs de 1 200 places assises. Là encore, sa réputation le rattrape. « On ne parle que de ses difficultés de trésoreries, nous indique-t-on à Rochefort et Cognac. Tout le monde pense qu'il bluffe sur ses capacités financières et qu'il ne finira pas ses projets. C'est une bombe à retardement. »

Réaction du mis en cause : « Les gens ont beaucoup d'imagination, relativise Joël Joanny. J'en prends plein la gueule. La vérité, c'est que ce sont les mauvais articles qui nous font perdre des ventes et nous ralentissent. Moi je veux voir le positif et dire qu'enfin, on va pouvoir travailler ! » Et de proposer à « Sud Ouest » une visite du chantier dès l'activité reprise à Cognac, pour constater objectivement la situation auprès des entreprises. Promesse enregistrée !



Le magasin de décoration Casa, Le Crédit mutuel et le restaurant La Maison seraient en vente. Ils appartiennent tous à Joël Joanny, le propriétaire des Salons de la cité. PHOTO ARCHIVES PHILIPPE MÉNARD

Le centre aquatique n'ouvrira qu'en avril

CHÂTEAUBERNARD Le chantier a du retard. L'X'eau sera inauguré le 5 avril

Le centre aquatique l'X'eau ouvrira pour les vacances. Mais pas celles de février, comme espéré par Grand-Cognac. Il faudra patienter jusqu'à celles de Pâques pour goûter aux bassins de la nouvelle piscine, à Châteaubernard. L'inauguration aura lieu jeudi 5 avril, pour livrer l'équipement aux nageurs le premier jour des vacances, samedi 7 avril. L'Agglo l'a annoncé hier dans un communiqué.

Initialement, l'ouverture était envisagée en octobre, puis en décembre 2017. Cette projection est tombée à l'eau avec la défaillance d'une entreprise en charge des menuiseries en

aluminium, Jet Alu (nos éditions du 30 septembre et du 28 novembre). Il lui restait à installer 100 lames de verre verticales de quatre mètres de haut. « Une étape-clé qui demande six semaines de conception, sans compter la pose », souligne Grand-Cognac.

Programme disponible

Grand-Cognac a réceptionné le reste du chantier le 30 novembre. Mais tant que ces « brise-soleil » ne sont pas en place, les sorties de secours sont inutilisables. L'X'eau ne peut donc pas être mis en service. Le lot a été confié à une autre entreprise, la fabrication

a été lancée, pour une pose envisagée à la mi-mars, en fonction de la météo. L'intervention nécessite une grue et de gros engins. Si le sol est trop meuble, cela posera des problèmes.

L'Agglo indique qu'elle a repoussé le recrutement du personnel, quand c'était possible. Ceux qui sont déjà arrivés ont été affectés sur différentes missions, formation, activités périscolaires, surveillance à la piscine municipale dont la vie est prolongée. ... Le programme sportif ou bien-être de l'X'eau peut être consulté sur le site www.xeau.fr.

Ph. M.



100 brise-soleil doivent être posés sur cette façade. P.H.M.

« L'hôpital compte bien jouer son rôle »

SANTÉ Le directeur du Centre hospitalier intercommunal a présenté ses vœux hier et tracé la feuille de route pour l'établissement

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

« Proximité, coopération, bienveillance. Voilà trois valeurs que j'espère réaliser en 2018 », a déclaré Stéphane Jacob. Le directeur du centre hospitalier intercommunal (CHI) du Pays de Cognac, a présenté ses vœux aux personnels et aux autorités, hier après-midi. Il s'agissait des premiers depuis son arrivée à ce poste, l'été dernier. Et les retours sont plutôt positifs, pour ce Charentais dont même les syndicats vantent les qualités. « On sent que vous portez l'hôpital au cœur », a par exemple déclaré Michel Gourinchas, président du conseil de surveillance de l'hôpital en sa qualité de maire de Cognac.

« L'hôpital compte bien jouer son rôle et travailler à s'améliorer », a mis en avant le directeur. Pour cela, une vaste réorganisation des services est à l'œuvre (notre édition d'hier), notamment pour contenir le déficit (lire ci-contre). « De toute façon, je pense qu'il est quasi-insurmontable », a indiqué Stéphane Jacob à « Sud Ouest », en marge de la cérémonie. « La maternité tourne autour de 600 naissances par an alors qu'il en faudrait 1 400 pour être à l'équilibre. Pour compenser, les autres services devraient dégager des excédents, mais ils sont déjà déficitaires par eux-mêmes. » Le but de la réorganisation des services est donc de



Stéphane Jacob, le nouveau directeur, a parlé de la nécessité d'avoir un territoire attractif pour attirer les médecins. PHOTO J.G.

générer de l'activité supplémentaire. Et pour cela, des embauches de médecins devraient intervenir. « J'espère que 2018 nous apportera les recrutements dont nous avons besoin », a formulé Delphine Chenevier, présidente de la commission médicale d'établissement.

Des partenariats à poursuivre

Car l'Ouest Charente est confronté à une problématique globale : celle de l'attractivité pour les médecins, qu'ils soient en ville ou à l'hôpital. « Il convient de continuer notre travail en commun pour faire de notre territoire un territoire d'élection à l'installation de nouveaux médecins libéraux et hospitaliers », a ainsi fixé le

PRÉCISION

Dans notre article paru hier, nous évoquions le bilan financier de l'établissement. Il fallait lire que, selon les syndicats, le déficit pour 2017 s'établissait entre 1,5 et 2 millions, et le déficit cumulé à environ 5 millions.

directeur. « Nos prises en charge ne sont rien si l'articulation avec ceux qui, en amont ou en aval, assurent le suivi de la population n'est pas garantie. L'hôpital a sans doute un rôle à jouer pour améliorer ses relations avec ses partenaires de ville. » Une feuille de route pour l'année qui vient.

« L'hôpital compte bien jouer son rôle »

SANTÉ Le directeur du Centre hospitalier intercommunal a présenté ses vœux hier et tracé la feuille de route pour l'établissement

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

« Proximité, coopération, bienveillance. Voilà trois valeurs que j'espère réaliser en 2018 », a déclaré Stéphane Jacob. Le directeur du centre hospitalier intercommunal (CHI) du Pays de Cognac, a présenté ses vœux aux personnels et aux autorités, hier après-midi. Il s'agissait des premiers depuis son arrivée à ce poste, l'été dernier. Et les retours sont plutôt positifs, pour ce Charentais dont même les syndicats vantent les qualités. « On sent que vous portez l'hôpital au cœur », a par exemple déclaré Michel Gourinchas, président du conseil de surveillance de l'hôpital en sa qualité de maire de Cognac.

« L'hôpital compte bien jouer son rôle et travailler à s'améliorer », a mis en avant le directeur. Pour cela, une vaste réorganisation des services est à l'œuvre (notre édition d'hier), notamment pour contenir le déficit (lire ci-contre). « De toute façon, je pense qu'il est quasi-insurmontable », a indiqué Stéphane Jacob à « Sud Ouest », en marge de la cérémonie. « La maternité tourne autour de 600 naissances par an alors qu'il en faudrait 1 400 pour être à l'équilibre. Pour compenser, les autres services devraient dégager des excédents, mais ils sont déjà déficitaires par eux-mêmes. » Le but de la réorganisation des services est donc de



Stéphane Jacob, le nouveau directeur, a parlé de la nécessité d'avoir un territoire attractif pour attirer les médecins. PHOTO J.G.

générer de l'activité supplémentaire. Et pour cela, des embauches de médecins devraient intervenir. « J'espère que 2018 nous apportera les recrutements dont nous avons besoin », a formulé Delphine Chenevier, présidente de la commission médicale d'établissement.

Des partenariats à poursuivre

Car l'Ouest Charente est confronté à une problématique globale : celle de l'attractivité pour les médecins, qu'ils soient en ville ou à l'hôpital. « Il convient de continuer notre travail en commun pour faire de notre territoire un territoire d'élection à l'installation de nouveaux médecins libéraux et hospitaliers », a ainsi fixé le

PRÉCISION

Dans notre article paru hier, nous évoquions le bilan financier de l'établissement. Il fallait lire que, selon les syndicats, le déficit pour 2017 s'établissait entre 1,5 et 2 millions, et le déficit cumulé à environ 5 millions.

directeur. « Nos prises en charge ne sont rien si l'articulation avec ceux qui, en amont ou en aval, assurent le suivi de la population n'est pas garantie. L'hôpital a sans doute un rôle à jouer pour améliorer ses relations avec ses partenaires de ville. » Une feuille de route pour l'année qui vient.

« Les agressions se multiplient »

SAPEURS-POMPIERS

Le commandant de compagnie fustige la hausse des incivilités

L'incendie du logis de Bois-Clair, à Saint-Brice, le 31 juillet. Le bateau « Le Chabot » qui se renverse à Jarnac le 13 août. Une pollution de la Charente suivie entre mars et octobre au niveau du déversoir de Saint-Martin, à Cognac. Derrière ces événements marquants de l'année, le quotidien des sapeurs-pompiers de Cognac a été rythmé par 1 708 interventions en 2017, a indiqué le capitaine Christophe Reiller, hier soir, lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe. La majorité, 58 %, concernait une aide à la personne, quand 17 % portaient sur des secours routiers et 14 % des incendies.

Des sanctions renforcées

Le commandant de la compagnie de Cognac ne s'est pas appesanti sur les chiffres. Il a préféré insister sur la dimension humaine de la mission. « Être sapeur-pompier, c'est avoir une force de caractère pour absorber, digérer et gérer en tant qu'individu tout ce que nos interventions nous renvoient comme image et que nous prenons de plein fouet », souligne-t-il.

Comme les forces de l'ordre ou le



La cérémonie de la Sainte-Barbe se tenait hier soir à Cognac. PHM

milieu hospitalier, les pompiers doivent « chaque jour jongler avec les effectifs afin d'assurer à la population une réponse conforme aux besoins en nombre et en qualité, et ainsi mener dans de bonnes conditions notre mission de service public. » Dans ce contexte tendu, une préoccupation monte au plan national. « Les agressions contre les sapeurs-pompiers se multiplient », fustige le capitaine Reiller.

La Charente n'est pas épargnée. Dans certains quartiers d'Angoulême, « les collègues sont accompagnés par la police ». Dans la zone de

Cognac, les tensions restent isolées, mais en augmentation. « Il faut être vigilant », insiste Christophe Reiller.

Il relève les « sanctions sévères » annoncées par le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, et la réactivité du service départemental de la Charente, qui porte systématiquement plainte, avec parfois de la prison ferme à la clé. « Nous posons une question simple à nos agresseurs. À part t'aider, que t'ai-je fait ? », interpelle le commandant de compagnie, qui dit combien ses collègues sont « sensibles » à ce sujet.

Philippe Ménard



Pierre-Yves Briand s'est assis à côté de Jean-Claude Fayemendie, le temps de la galette partagée à l'issue du conseil.

PHOTO SANDRA BALLIAN

Haro sur les constructions et longue vie à la galette

En séance du conseil municipal, on s'est longuement penché sur les risques que représentaient deux futurs projets de construction (impasse de la Grande-Champagne et avenue d'Angoulême) que les élus jugent contraire aux intérêts de la commune.

Plusieurs maisons

Le projet de doublement de la RN 141 avait gelé toute velléité à ses abords. La prescription levée, des terrains situés impasse de la Grande-Champagne pourraient voir l'édification de plusieurs maisons qui contourneraient la réglementation sur les lotissements. Le maire Pierre-Yves Briand ne dispose pas de moyens juridiques pour s'opposer au projet, le constructeur ayant fait une demande dans les formes. « Le réseau existe, il y a juste une prolongation à faire ».

Inquiet, le chef de file de l'opposition Jean-Claude Fayemendie demande une réunion de quartier avec les riverains. « 8 maisons, ça représente 16 voitures », l'élus alerte « s'ils s'appuient juste sur le permis de construire, ils n'auront aucune responsabilité au niveau de la voirie » et craint que le cas ne fasse jurisprudence. Le premier édile promet d'être vigilant sur l'esthétique des constructions.

Extension commerciale

L'autre sujet épineux fut l'extension de l'espace commercial implanté au niveau du giratoire situé à l'intersection de l'avenue d'Angoulême et de la rue des Vauzelles. Désavoué sur la forme par le juge,

Pierre-Yves Briand poursuit la bataille judiciaire (un conseil municipal extraordinaire va se tenir dans les jours prochains, respectant les cinq jours ouvrés, pour autoriser la saisine de la commission départementale d'aménagement commercial) tout en regrettant que le juge n'ait pas pris en compte la dangerosité de cette artère routière avec 12 000 à 13 000 véhicules par jour au contraire de la Commission nationale d'aménagement commercial qui, elle, l'avait reconnu.

La galette, c'est moins cher

Enfin, la cérémonie des vœux, marquée du sceau de l'austérité dans les dépenses, a fait réagir l'opposition pour qui jusqu'en 2017 les vœux à Châteaubernard bénéficiaient d'une certaine renommée. La palme revenant au mandat de Marcel Truflandier qui avait un ami traiteur. Pour Châteaubernard 2018, le choix de la majorité fut de servir une galette aux convives, la camomille du soir ne suffira plus et Jean-Claude Fayemendie envisage plutôt la pizza ou le restaurant à l'issue.

Pour Christel Gombaud, adjointe, il était nécessaire de joindre les actes à la parole : « si le message est un peu fort, il a le mérite d'être clair ». 400 convives : la galette a détrôné le buffet. « On a économisé plus de 4 000 euros » finira par dire le maire, d'humeur taquine avec Jean-Claude Fayemendie : « Vous avez eu la fève ? ». Réponse de l'intéressé « Non, non, je vois ce que vous voulez dire. Je suis un roturier et je le revendique ».

Sandra Balian

Projet de lotissement et haut débit



Véronique Marendat était bien entourée pour la cérémonie des vœux. PHOTO SAMUEL MÉCHAIN

Devant une belle chambrée, en présence de Sandra Marsaud, de Michel Gourinchas, maire de Cognac, de Marie-Claude Guionnet, conseillère départementale, Véronique Marendat a présidé sa 10^e cérémonie des vœux. « Avec une baisse de plus de 70 % de nos dotations en dix ans, il nous a fallu voter un budget de fonctionnement de rigueur, et l'année 2017 n'aura pas été une année simple (réduction de personnel). L'effort se poursuivra en 2018 afin de poursuivre le désendettement de la commune ».

Retour aux quatre jours

Malgré cette rigueur, la 2^e phase de rénovation des vitraux de l'église est achevée ; l'ouverture d'une classe à l'école maternelle fut une bonne surprise ; avec le concours de l'État, une classe primaire va être équipée de tablettes numériques. Mais la réforme des rythmes scolaires avec les activités périscolaires perturbe le territoire de Grand-Cognac. « Je proposerai au conseil d'école un retour à la semaine de quatre jours ».

39 euros le mètre carré

2 km de voirie communale ont été refaits, financés par Grand-Cognac. Avec un petit soutien du Départe-

ment, deux courts de tennis seront restaurés au printemps. Les études pour le lotissement « Nouveau Quartier », en entrée de bourg, devraient se concrétiser en 2018 après un diagnostic de fouilles archéologiques. Les terrains seront vendus 39 €/m², ainsi que la réfection de la rue de la Grande-Champagne très dégradée (avec l'aide de Grand-Cognac). L'implantation de nouveaux trottoirs et l'effacement des réseaux devraient débuter fin 2018, ainsi que la seconde tranche de la voie des Malestiers. La création d'une résidence pour seniors en centre-bourg est toujours à l'étude, avec du logement adapté à vocation multigénérationnel, et accueil d'étudiants de l'université. Celle-ci sera rénovée et réaménagée dans le cadre d'un contrat de ruralité, accompagné par l'État à hauteur de 215 000 €.

Agglo : « harmoniser »

« La situation est difficile, mais notre petite commune reste attractive. Quelques commerces ont ouvert et fonctionnent bien, dont une boutique solidaire, rue Gaston-Briand, un lieu convivial ; en projet, un salon de toilettage canin, un garage aux Malestiers et quelques autres à confirmer ».

Évoquant la naissance de l'Agglo de Grand-Cognac, et le problème des compétences, « il nous appartient d'harmoniser dans un contexte financier contraint ». Les travaux de déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire, financés par l'Agglo et le Département devraient débuter en 2018 pour s'achever en 2021.

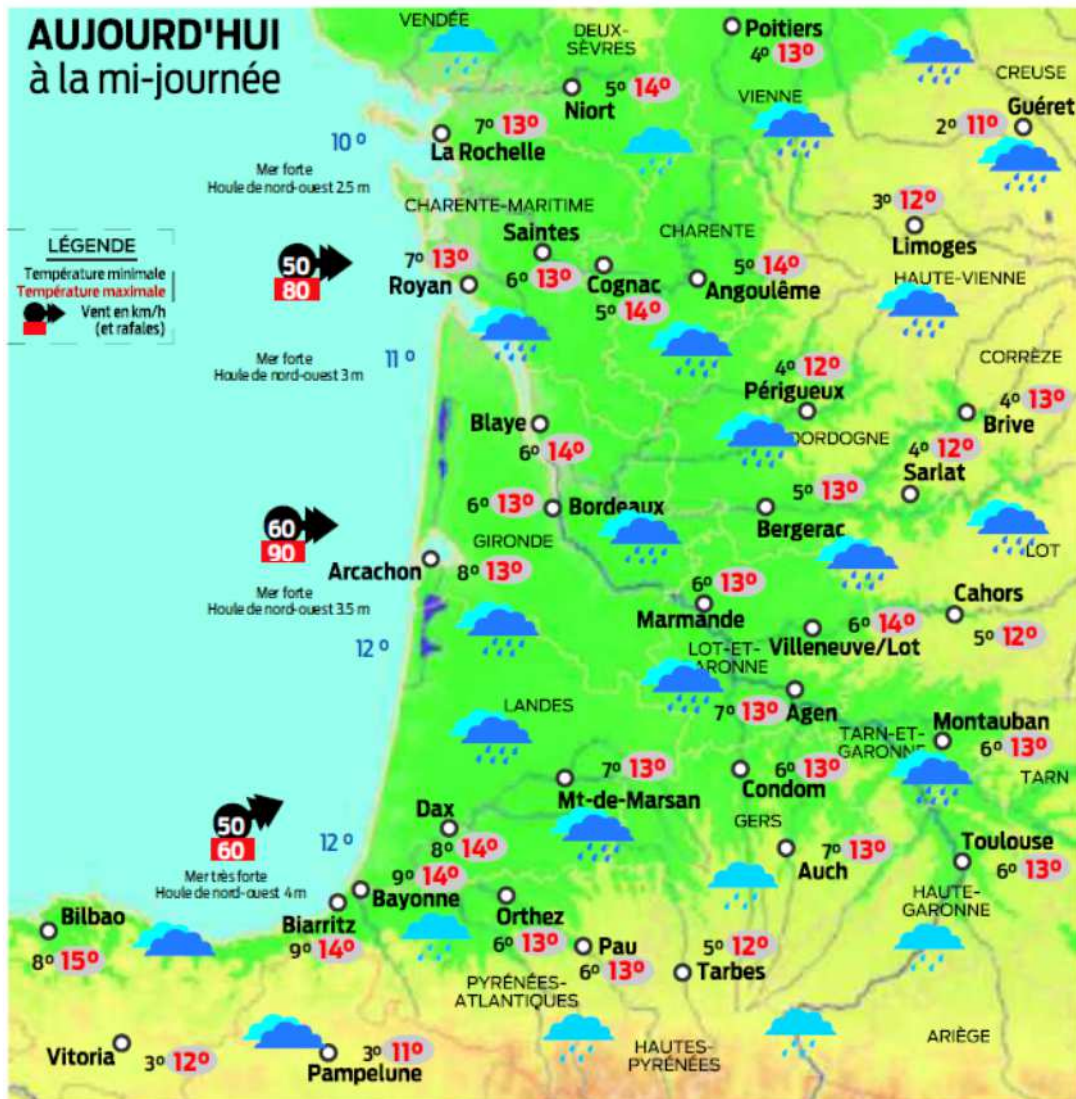
Ehpad : impact sur le loyer

Avant de partager le verre et la galette, elle ne pouvait clore ce moment sans évoquer la situation de l'Ehpad Raby Barboteau. « Rachetée en 1975 aux sœurs protestantes par Jean Guérin, ancien maire, la gestion fut confiée à une association. En lançant une délégation de service public, les élus ont obéi à la volonté des services de l'État de ne plus financer de travaux à Raby Barboteau, sans mise en concurrence. La décision du tribunal administratif de confier la gestion à l'association, la commune n'étant que le propriétaire des murs, va avoir un impact sur le loyer, et donc sur le prix de journée facturé aux résidents. Pour défendre le service public, maintenir des tarifs bas, parce que cette maison de retraite est la vôtre, nous ferons appel de cette décision de justice surprenante ». Ce dossier n'est pas clos. . .

Samuel Méchain

AUJOURD'HUI à la mi-journée

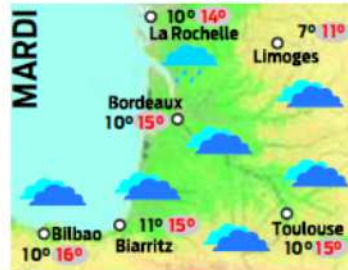
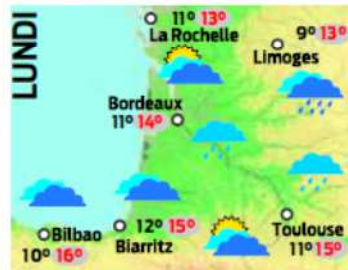
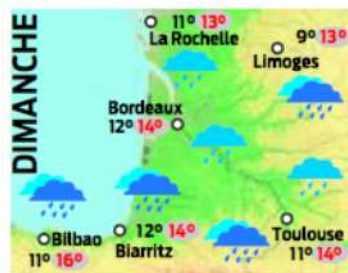
LÉGENDE
 Température minimale
 Température maximale
 Vent en km/h
 (et rafales)



LE TEMPS AUJOURD'HUI

BIEN ARROSÉ ET VENT FORT

Pluies soutenues pratiquement toute la journée. Les cumuls dépassent souvent les 20 litres d'eau au m² sur la journée, 30 à 40 sur l'Est de la région et vers les Pyrénées. Vent d'Ouest fort avec des rafales jusqu'à 90 km/h sur le littoral, 70 à 80 dans les terres. Températures très douces.



Aménagement du bourg de Coursac cette année

Le week-end dernier, Bertrand Laurent, maire des Métairies, a présenté ses vœux à la population, un moment privilégié qui permet au maire d'évoquer les projets communaux devant les administrés.

Un rapide état des lieux de la nouvelle agglomération – « après un an de vie commune rien n'est simple » – a permis d'évoquer les futures harmonisations tarifaires concernant l'eau potable, l'assainissement ou encore la taxe d'habitation.

Puis Bertrand Laurent a préféré axer son propos sur les Métairies. « Les investissements de 2017 ont été modestes », a-t-il précisé lors d'une succincte rétrospective : programme de voirie, achat de terrain pour la réalisation d'un éventuel lotissement dont la concrétisation

dépendra des finances communales, achat de terrain pour l'installation d'une bâche incendie à La Treille. Les élus des Métairies se sont également lancés dans un projet de rénovation du petit patrimoine communal en particulier des puits : deux ont été réalisés et deux autres sont en cours, des travaux qui ont été réalisés par l'employé communal aidé par une association d'insertion du Rouillais.

Pour 2018, les projets sont nettement définis. La salle des fêtes va être rénovée en juillet et août. Mais le plus gros investissement sera l'aménagement du bourg de Coursac, une réunion publique destinée aux riverains est envisagée afin de leur présenter le projet.

Séverine Caillé



Les élus des Métairies. PHOTO SÉVERINE CAILLÉ

Près de la moitié des Français paient cash leur voiture

Quelle voiture ?

41,2%
préfèrent
acheter une voiture d'occasion



Quand ?

45,4%
achètent une voiture
tous les 3 à 6 ans



Où l'acheter ?

en concession
pour **68,4%**



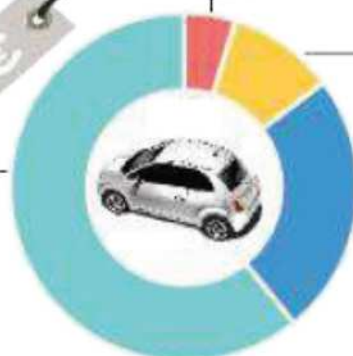
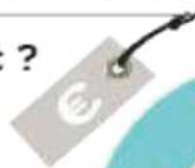
Quel financement ?



49,7%
paient au comptant

Quel budget ?

entre 10.000€
et 30.000€
60,7%



NSP* **4,8%**

moins de
30.000€
10%

plus de
10.000€
24,5%

* Ne se prononçant pas

Le top des concessionnaires en Charente



1	Ford Angoulême à Angoulême	<u>8,6</u> 10
2	Citroën Angoulême à Champniers	<u>8,2</u> 10
3	Peugeot Angoulême à Champniers	<u>7,9</u> 10
3	Renault Angoulême à Angoulême	<u>7,9</u> 10
4	Citroën DS Cognac à Châteaubernard	<u>7,8</u> 10
4	Peugeot Cognac à Châteaubernard	<u>7,8</u> 10

Selon le palmarès Auto Plus 2018
qui classe les 1.000 meilleurs distributeurs
d'automobiles (neuves et d'occasion)
de France parmi les plus de 25.000
qui composent le marché français.

INFOGRAPHIE CL

Source : Auto Plus
Enquête menée auprès de 7.176 personnes entre septembre et octobre 2017.

The first part of the paper discusses the importance of the research and the objectives of the study. It then presents a literature review of the existing research on the topic. The second part of the paper describes the methodology used in the study, including the data collection and analysis techniques. The third part of the paper presents the results of the study, and the fourth part discusses the conclusions and implications of the findings.

The study was conducted using a quantitative research design. Data was collected from a sample of 100 participants using a survey questionnaire. The data was then analyzed using statistical software to identify patterns and trends. The results of the study indicate that there is a significant relationship between the variables being studied.

The findings of the study have several implications for practice and policy. First, the results suggest that the current approach to the issue is not effective. Second, the study highlights the need for further research in this area. Finally, the findings provide valuable insights for the development of new interventions and policies.

In conclusion, the study has provided a comprehensive analysis of the research topic. The results of the study are consistent with the hypotheses and provide a clear understanding of the relationships between the variables. The findings have important implications for the field and will contribute to the development of more effective interventions and policies in the future.

Les voyants sont au vert pour les vins charentais

Les vins charentais vont bien, ont de l'ambition et de bonnes raisons de voir l'avenir en rouge, rosé et blanc. La déclaration de récolte 2017 qui vient d'être confirmée (80 000 hl) s'inscrit dans la moyenne des trois dernières années. *«Elle confirme la fierté et la confiance qu'ont les vignerons dans leur terroir et l'avenir des vins charentais, et ce malgré la très bonne santé du Cognac»*, analyse Thierry Jullion, le président du syndicat (Photo archives G.B.).

Concernant la répartition des vins par couleur, elle devrait être similaire à celle de 2015 et 2016, soit un tiers de blancs (25 000 hl) et deux tiers de rouges (55 000 hl), sachant qu'il est encore trop tôt pour connaître le volume produit en rosé. Par ailleurs, les chiffres de cette déclaration 2017 confirment que le Merlot reste prédominant dans l'assemblage des vins rouges et rosés devant les Cabernets. Côté blancs, il en va de même avec le Sauvignon, majoritaire cette année encore devant le Chardonnay et le



Colombard. Pour les Vins charentais, 2018 s'annonce donc sous de bons auspices, année qui verra notamment les 600 vignerons de l'IGP (Indication géographique protégée) amenés à signer une charte d'engagement en faveur notamment, de pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Écoles en Charente: comment faire plus avec moins de postes

La Charente risque de perdre un poste à la rentrée de septembre. Pourtant, elle doit en trouver 18 de plus pour mettre en place les recommandations du ministère. Un jeu de chaises musicales.

Lénaëlle SIMON
l.simon@charentelibre.fr

Onze postes du dispositif «Plus de maîtres que de classes» supprimés à la rentrée prochaine en Charente, sur les 27 existants. C'est le projet du rectorat qui devrait être entériné, avec peut-être quelques ajustements, lors du comité technique académique le 23 janvier. Le résultat d'ajustements drastiques pour faire face à des créations de postes voulues par le gouvernement sans moyens supplémentaires en face.

»

Le rectorat souhaite supprimer 11 des 27 postes du dispositif «Plus de maîtres que de classes».

À la rentrée dernière, conformément à la volonté du ministre de l'Éducation nationale, les CP ont été dédoublés dans certains réseaux d'éducation prioritaire, ce qui avait nécessité la mobilisation de huit enseignants en Charente. La rentrée prochaine signe la pour-

suite du dédoublement dans les CP et les CE1 de ces zones, ce qui correspond à un besoin de 14 postes. Dans le même temps, et c'est la seconde recommandation ministérielle, le volume des remplaçants doit augmenter: quatre de plus sont voulus dans le département. Au total, cela fait donc 18 postes à trouver. Problème, sur les 3881 créés pour la rentrée en France, l'académie de Poitiers en a obtenu zéro. Dans le détail: un poste de moins en Charente, un poste de moins dans les Deux-Sèvres, un poste de plus en Charente-Maritime, un poste de plus pour la Vienne. Ça fait bien zéro.

222 écoliers de moins en septembre

S'engage alors un jeu de chaises musicales dans chaque département. L'an passé, les huit postes nécessaires au dédoublement avaient été dégagés en fermant trois brigades de remplacement. Cette fois, c'est le dispositif «Plus de maîtres que de classes» qui trinquera. «Le rectorat souhaite supprimer 11 des 27 postes du dispositif en Charente, soit 42 % de l'effectif. Ce sont les postes qui se voient le moins. Dans la Vienne, c'est 67 % et 3 % seulement dans les Deux-Sèvres car la rectrice souhaite en conserver le plus possible dans les territoires ru-



En septembre, la directrice académique en Charente était venue, le jour de la rentrée, voir les CP dédoublés à l'école Edouard-Herriot de Soyaux. Photo Renaud Joubert

raux», commente Matthieu Menaut, le coordinateur FSU-SNUipp pour l'académie. «Une amputation dramatique» selon le syndicat qui voit dans ce dispositif «la possibilité de mettre en place un fonctionnement plus collectif dans les classes».

Ces onze postes reventilés, il en reste encore sept à trouver, sans compter que la Charente va subir une perte nette d'un poste. «La Charente devrait donc effectuer la carte scolaire avec un objectif de moins 8 postes», ajoute Matthieu

Menaut. Ils pourraient émerger des éventuelles fermetures de classes ou d'écoles, le lot annuel du département qui s'apprête en plus à perdre 222 écoliers en septembre prochain.

C'est moins que les 485 de l'an passé, mais cela suppose des ajustements tendus dans les territoires ruraux. En juillet dernier, Emmanuel Macron promettait qu'il «n'y aura plus aucune fermeture dans les zones rurales». On saura bientôt si la réalité du terrain colle aux promesses gouvernementales.

Le chiffre

+9,67%

L'augmentation du nombre de colis livrés en novembre et décembre par La Poste dans la région de Cognac, par rapport à la même période en 2016. 96 000 colis ont été distribués par le centre de la rue de la Pépinière. Cette hausse est un indice de la progression du commerce par internet, lors des fêtes de fin d'année. En Charente, en novembre et décembre, 362.000 colis ont été distribués, soit une augmentation de 8,42%.

«C'est quoi, une identité, si vous n'avez plus les moyens de vivre dans votre commune, si vous n'avez plus d'école, plus de commerce?» La réflexion, dans CL d'hier, de ce maire du Maine-et-Loire où le nombre de communes est passé en deux ans de 357 à 183 devrait inspirer ses collègues charentais, et pas simplement à Cognac où l'idée de former une seule entité à l'échelle de l'ancienne

communauté de communes mérite sans doute de ne pas rester à l'état de simple boutade. L'idée mérite aussi d'être creusée à Angoulême où l'analyse de la proposition de fusion du maire de Soyaux François Nebout s'est fracassée d'entrée sur le risque politique d'ouvrir un boulevard à la gauche

Big is beautiful

dans deux villes gouvernées par la droite. Une commune nouvelle à la taille de l'ancienne Comaga ferait d'Angoulême, avec 105 000 habitants, la troisième ville de la région Nouvelle-Aquitaine, derrière Bordeaux et Limoges. Outre les bonus accordés par l'État, voilà qui donnerait sans doute à la pré-

fecture de la Charente un tout autre poids, pas inutile dans ses négociations par exemple avec la SNCF, pour ne parler que d'un sujet d'actualité. Le plus délicat serait alors de se mettre d'accord sur un nom. Ce qui peut expliquer certaines réticences, quand on observe les néologismes imaginés dans quelques-unes de ces communes nouvelles, et pas qu'en Charente!

A. L.N

■ Des services supprimés (pneumo, gastro, cardio) mais des spécialistes qui restent et davantage de lits ■ Le CHI change d'organisation ■ Les syndicats valident.

L'hôpital se réorganise pour retrouver la santé

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Il voulait «remobiliser» son personnel «autour d'une dynamique de projet», après deux plans de redressement et des années de serrage de vis budgétaire (lire ci-dessous). Six mois après son arrivée, le directeur du Centre hospitalier intercommunal (CHI) du pays de Cognac, Stéphane Jacob, a passé avec succès ce premier cap.

»

Pour les patients des services supprimés, il n'y aura pas de changement.

Hier lors de ses vœux, le responsable a détaillé aux salariés un «projet de recomposition capacitaire» validé par les syndicats (FO et la CGT) et les instances consultatives de l'établissement. Au menu, une réorganisation des services destinée à libérer du temps aux médecins pour les consultations et des lits pour les patients. Le tout afin d'accroître le nombre d'actes médicaux, qui



En offrant davantage de lits et d'heures de consultation, l'hôpital espère retrouver sa place dans le paysage médical cognacais. Autrement dit, redevenir une solution pour les patients et un réflexe pour les médecins libéraux.

Photo M. B.

détermine les ressources allouées à l'établissement public. Après la baisse des dépenses, la hausse des recettes, en somme. Pour y arriver, trois axes de travail seront mis en œuvre à partir d'avril. Le premier vise à revoir le parcours des patients reçus

aux urgences après leur prise en charge, afin de «garantir une hospitalisation à ceux qui en ont besoin», au lieu de les envoyer vers Saintes ou Angoulême, faute de place. Pour cela, trois des dix services cliniques (gastro-entérologie, cardiologie et pneumologie) seront supprimés et fondus dans des unités polyvalentes qui existent déjà.

L'optimisme des syndicats

Si l'appellation des services change, «les spécialités et les médecins demeurent», précise Stéphane Jacob. L'objectif est de confier la gestion des lits à des médecins polyvalents et de libérer du temps de consultation et de suivi pour les spécialistes. Pour les patients, il n'y aura pas de changement.

La mutation s'accompagnera de «six à sept lits» supplémentaires au service gériatriques, qui en compte quinze actuellement. Deuxième axe de travail: la «rationalisation» des séjours de jour

ou à la semaine. Concrètement, pour les interventions programmées, une cellule répartira les patients selon la durée de séjour nécessaire, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

Enfin, le troisième projet est de réunir les six lits «identifiés de soins palliatifs», une catégorie de prise en charge définie strictement par les autorités de santé. Actuellement dispersés dans les services, ces lits seront placés sous la responsabilité d'un médecin dédié, ce qui devrait augmenter leur taux d'utilisation. S'ils restent vigilants, les syndicats voient le dispositif d'un bon œil, d'autant qu'il devrait s'accompagner de recrutements.

«Pour la première fois depuis longtemps, on nous a proposé quelque chose de constructif, même si ce n'est pas parfait», approuve Thierry Caillaut, secrétaire CGT à l'hôpital.

Même optimisme chez Francis Fredon, «sous réserve que les effectifs nécessaires à ce projet soient effectivement adaptés».

Les finances toujours sous tension

En 2016, le Centre hospitalier intercommunal bouclait son budget avec un résultat négatif d'1,5M€. Le trou devrait être encore plus important en 2017, reconnaît la direction. Pas loin de 2M€ selon les syndicats, qui annoncent un déficit cumulé d'environ 5M€, pour un budget total de 65M€. La maternité - qui vient de voir son label «ami des bébés» renouvelé - reste structurellement déficitaire, malgré un redressement du nombre de naissances en 2017: 629, contre 605 l'an précédent et 650 en 2015.

Depuis 2009, deux plans de redressement budgétaire ont été menés, dont le dernier prévoyait la suppression d'une vingtaine de postes. «On est allé au bout, on ne pourra pas faire moins», explique le directeur Stéphane Jacob, qui annonce plutôt des recrutements pour accompagner les réformes détaillées hier. Ce ne sera pas facile, les hôpitaux publics n'étant pas les structures les plus attractives. En 2016 et 2017, 14 lits ont ainsi été supprimés en raison de l'absence ou du départ de médecins.

Grand Cognac

Pour le public, l'X'eau se découvrira le 7 avril



Encore quelques longueurs et les bassins de l'X'eau seront enfin ouverts.

Photo Renaud Joubert

Il était attendu. A fait des vagues tout au long de sa construction, suscité les polémiques, subi des retards dans sa livraison programmée à l'origine pour décembre dernier, puis pour février prochain. L'X'eau, le centre aquatique des Vauzelles, sera finalement prêt à accueillir les baigneurs le samedi 7 avril, a annoncé hier matin le service communication de Grand Cognac dans un communiqué de... trois pages où il était avant tout question de fournir les explications liées à ces retards successifs plutôt que

de s'étendre sur cette bonne nouvelle. Quoi qu'il en soit, les portes de ce superbe outil vont enfin ouvrir, le temps que les derniers travaux sur les brise-soleil extérieurs soient effectués, lesquels ont dû être retardés à la suite de la mise en redressement judiciaire en octobre dernier de «Jet 16», l'entreprise en charge de cette opération à l'origine. Dans l'attente, le public peut d'ores et déjà étudier le programme sportif et bien-être que proposera le centre sur le site www.xeau.fr.

G. B.

Le Trail de Grand Cognac victime de son succès

Alors qu'ils craignaient de ne pas atteindre le seuil des 350 coureurs des années passées, les nouveaux organisateurs du Trail de Grand Cognac ont été dépassés par l'afflux d'inscriptions. Depuis hier, il ne reste plus de place pour la 9^e édition de cette course à pied de 7 et 17km, prévue le dimanche 28 janvier au départ de Saint-Brice et limitée à 500 personnes. «*Nous n'avons jamais dépassé la barre des 400 coureurs auparavant*

et n'avions donc pas misé sur un tel engouement, indique l'association «Team Charentes triathlon», dont le bureau a été renouvelé l'an dernier après le départ du président fondateur Stéphane Marsaudon.

«*Nous en sommes très touchés, mais également désolés de ne pouvoir satisfaire tout le monde.*»

D'autant plus que l'événement était organisé au bénéfice de l'association «Pour que Swan marche», qui percevra 1 euro par inscription.

Cognac: les pompiers au rapport

Le nombre d'interventions a été stable en 2017, tandis que le centre de secours attire toujours autant de volontaires: 30 pour 53 pros.

Hormis une intervention pour un départ de feu de cheminée et une petite coupure de lumière, la cérémonie de début d'année des sapeurs-pompiers de Cognac s'est déroulée dans la lignée des précédentes, hier soir au centre de secours. Avec 1.708 interventions en 2017, dont 58 % de secours à personnes et 14 % d'incendies, l'activité des 83 soldats du feu est stable par rapport à 2016 «*à quelques unités près*», d'après le capitaine Éric Reiller, chef du centre.

Devant une centaine de personnes (sous-préfète, pompiers, familles, élus, forces de l'État), il a rappelé les sorties marquantes de l'année, comme le feu du château de Saint-Brice fin juillet, ou le chavirage du Chabot, mi-août à Jarnac.

Après les remises de grades, huit pompiers ont été récompensés pour leur ancienneté et leur investissement. À noter qu'un sapeur volontaire, Julien Queffe-



Après le discours du capitaine Éric Reiller, le colonel Jean Moine, directeur départemental des services d'incendie et de secours, a mis à l'honneur huit pompiers.

Photo M. B.

lec, a été nommé expert départemental de télépilotage de drone et mis en avant-hier soir.

Pour finir, les représentants de l'amicale ont annoncé le retour d'un bal des pompiers en 2018,

et des portes ouvertes en juin. Histoire d'attirer des volontaires, même si le centre n'en manque pas, avec 30 pour 53 pros.

«*Il arrive même qu'on en refuse*», sourit Éric Reiller.

Pédophilie: grand ménage dans les écoles

Sur un million de casiers judiciaires de personnels de l'Éducation nationale analysés, 26 comportent des condamnations pour infractions sur mineurs. Les agents concernés ont été révoqués.

Passer au peigne fin les casiers judiciaires des agents de l'Éducation nationale: une «opération colossale» mise en œuvre depuis deux ans a débouché sur 26 radiations. Ce contrôle vise plus d'un million d'agents et sera achevé au second semestre 2018, a-t-on appris hier auprès du ministère de l'Éducation, qui confirmait des informations de BFMTV.

Ces 26 agents de l'Éducation nationale ont été soit révoqués s'agissant des fonctionnaires, ou ont vu leur contrat terminé pour les contractuels. Ce nombre ne comprend pas les radiations intervenues «au fil de l'eau», pour des condamnations transmises dans la foulée à l'Éducation nationale. Plus largement, les contrôles ont mis au jour 83 condamnations passées pour faits graves, dont certaines très anciennes, qui ont donné ou vont donner lieu à une réponse de l'administration: révocations notamment pour violences sur mineurs ou pédopornographie, mais aussi

suspensions, blâmes, etc.

«Dans ce type de situations, notre exigence, c'est la protection des élèves mineurs et donc la fermeté absolue», a réagi le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer.

Affaire de Villefontaine en mars 2015

Les casiers inspectés sont le B2, qui intègre la plupart des condamnations pour crimes et délits, et le Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FJAISV).

Cette vaste opération avait été décidée par le gouvernement précédent, après l'affaire de Villefontaine, en banlieue de Lyon. En mars 2015, un directeur d'école maternelle avait été mis en examen pour viols sur de très jeunes élèves alors qu'il avait déjà été condamné en 2008 pour recel d'images pornographiques, sans que l'Éducation nationale n'en ait été informée. Radié quelques jours après sa



mise en examen, il s'était suicidé en détention en avril 2016.

«Le risque zéro n'existe pas»

Après ce scandale, Najat Vallaud-Belkacem, alors ministre de l'Éducation, et la garde des Sceaux de l'époque Christiane Taubira avaient mis en place plusieurs mesures, dont le passage au peigne fin des casiers judiciaires de tous les agents de l'Éducation nationale en contact avec des mineurs. Il s'agissait de s'assurer qu'il ne reste pas dans les établissements scolaires d'agents condamnés pour des faits de mœurs ou de vio-

lences sans que l'Éducation nationale ne le sache. Jusqu'alors, les casiers des agents étaient consultés seulement à l'embauche. «Le risque zéro n'existe pas» mais les différentes mesures prises en 2016 permettent de le réduire nettement, a déclaré Stéphane Crochet, secrétaire général du syndicat enseignant SE-Unsa.

Une loi dite «de Villefontaine» oblige aussi le procureur de la République à informer l'Éducation des condamnations et de certaines mesures de contrôle judiciaire prononcées à l'encontre des personnes exerçant une activité en contact avec des mineurs, notamment pour des infractions sexuelles.

ALIMENTATION

Prix: la distribution traîne des pieds

Alors que certaines enseignes de la distribution promettent des rabais allant jusqu'à 70 % ce mois-ci, le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert a appelé les secteurs de la distribution, de l'agroalimentaire et les producteurs agricoles à respecter la charte de bonne conduite signée le 14 novembre, censée permettre une meilleure répartition de la valeur entre les acteurs de la chaîne et arrêter la guerre des prix. «À ce jour, les informations remontées du terrain font état de demandes de déflation très fortes, et de négociations difficiles», a dit le ministre en sortant d'une réunion du Comité de suivi des négociations commerciales, qui oppose chaque année des milliers de producteurs agricoles et de PME de l'agroalimentaire d'une part aux représentants des quatre principales centrales d'achat.